



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Campagne départementale - 1^{er} degré

31

2024 - 2025

Du 10 juin au 27 septembre

Éditorial



L'éducation artistique et culturelle est une éducation à l'art et une éducation par l'art.

Sur chaque territoire, les projets d'éducation artistique et culturelle réussis sont toujours le résultat d'une mobilisation commune, autour de l'État, des collectivités territoriales, de la communauté éducative, du monde culturel, des acteurs sociaux, du secteur associatif et de la société civile.

S'engager ensemble pour créer des parcours riches et ambitieux pour nos élèves, c'est relever le défi de permettre à tous les jeunes d'un territoire, dès leur plus jeune âge, de construire leur propre chemin dans la vie culturelle.

Ce parcours, c'est à la fois la connaissance des grandes notions, la découverte des œuvres et la rencontre avec les artistes et, enfin et peut-être surtout, la possibilité pour chaque enfant d'exercer sa propre créativité. C'est aussi la possibilité de créer des lieux d'échanges et d'ouverture aux autres, d'émotions partagées et de cohésion sociale.

Je souhaite remercier l'ensemble des acteurs de l'Éducation nationale qui s'engagent chaque jour pour faire vivre l'art et la culture dans nos écoles et établissements dans le département de la Haute-Garonne.

Je remercie également les conseillers pédagogiques qui les accompagnent et les soutiennent dans les projets qu'ils entreprennent.

Arnaud Leclerc,

Inspecteur d'académie,

*Directeur académique des services départementaux
de l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne*

Sommaire



Projet avec intervention d'artiste—Classes de maternelle



03 ÉDITO

04 SOMMAIRE

05 ADAGE-Modalités candidatures

07 OFFRE DISPOSITIFS

08 Arts visuels, arts plastiques

11 Cinéma, audiovisuel

13 Culture scientifique, EDD

14 Danse, arts du cirque

17 Musique

23 Patrimoine, architecture, mémoire

24 Théâtre

Modalités candidatures

1

ACCÉDER À ADAGE

Se connecter au portail [ARENA](#)

Sélectionner l'onglet « **scolarité du 1er degré** »

Sélectionner « **application dédiée aux parcours éducatifs** »

Vérifier que votre profil est « **rédacteur de projet** » (si profil « **lecteur** », faire la demande par « **mon compte** »)



2

ACCÉDER À UNE CAMPAGNE

Accéder à la **page d'accueil ADAGE**

Sélectionner la campagne souhaitée

Cliquer sur le bouton vert « **ouvert** »

Il est impératif de prendre connaissance des spécificités et conditions d'éligibilité de chaque campagne et de chaque dispositif en consultant les documents d'accompagnement directement dans ADAGE ou sur le site de la [DAAC](#).

3

RENSEIGNER UN FORMULAIRE

Après avoir cliqué sur le bouton « ouvert », le formulaire de candidature s'ouvre

Le champs « **Déclinaison** » correspond au dispositif pour lequel vous proposez votre candidature

Dans le champs « **titre** » vous pouvez personnaliser votre titre ou saisir le même titre que dans le champs « **déclinaison** »



4

ENREGISTRER SA CANDIDATURE

Les candidatures et/ou projets peuvent être modifiés jusqu'à la date de clôture de la période de saisie. Pensez à enregistrer chacune de vos modifications.

Aucun mail n'est envoyé pour confirmer le dépôt

Pour compléter ou modifier votre candidature : votre demande est enregistrée dans le volet culturel de l'établissement dans le volet bleu « Projets liés à des dispositifs ». Pour le modifier, cliquer sur le nom du projet puis sur l'icône .



5

AVIS DE L'IEN

L'IEN émet **un avis sur chaque candidature** et/ou projet de l'établissement. Il a jusqu'à **7 jours après la clôture** de la campagne

6

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Lancement de la campagne : **10 juin (8h)**

Saisie des candidatures : **du 10 juin au 27 septembre**

Évaluation des candidatures par les corps d'inspection et conseillers pédagogiques : **du 30 septembre au 4 octobre**

Commission de sélection : **du 7 au 9 octobre**

Notification aux écoles via ADAGE : **à partir du 14 octobre**

Offre dispositifs

ENTRÉE EN RÉSIDENCE

Domaines artistiques et culturels

Arts visuels, arts plastiques

Partenaires, intervenants

La Maison Salvan, centre d'art et résidence d'artistes de la ville de Labège
Délégation Académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC)

Artiste : Guilhem Roubichou (artiste pressenti, en résidence en janvier 2025)

Contacts

Valérie Simoulin

Conseillère Pédagogique Départementale arts plastiques

valerie.simoulin1@ac-toulouse.fr

Élodie Vidotto

Chargée des projets de médiation et de l'action culturelle

evidotto@ville-labège.fr

Public cible

Cycle 2 ou cycle 3

Public

Projet proposé aux écoles dans un périmètre de 15kms maximum autour de Labège (plusieurs trajets à prévoir à Labège à la charge de l'école)

Dispositif proposé à 1 classe

Période

Novembre 2024 à avril 2025

Pour en savoir plus...

<https://maison-salvan.fr/>

<https://cargocollective.com/guilhemroubichou>

Une subvention de 612€ par artiste est versée par la DAAC à la structure (Ville de Labège) pour rémunérer l'artiste intervenant.

● LE PROJET

La Maison Salvan propose au public d'entrer dans un processus de travail d'un artiste. Les élèves qui n'ont pas l'habitude de venir au centre d'art découvrent et échangent sur ce temps précieux de recherche et de production artistique. Les élèves peuvent également vivre des moments de pratiques artistiques dans le sillage du travail de l'artiste en résidence.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ En classe : les élèves découvrent la Maison Salvan : par le prêt de La Petite Maison Salvan et par l'intermédiaire d'une médiation (avec éventuellement la présence de l'artiste-à préciser) ;
- ⇒ À la Maison Salvan : temps de « rencontres-ateliers » avec l'artiste en résidence dans la cadre de son processus de travail artistique ;
- ⇒ À la Maison Salvan : temps de « visite-atelier » de l'exposition de l'artiste.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève échange avec un artiste. Il identifie un lieu et des acteurs culturels de son territoire.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève utilise des techniques d'expression artistique adaptées à un production. Il met en œuvre un processus de création.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève met en relation et associe diverses démarches d'artistes.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

La restitution peut prendre plusieurs formes : micro-édition, plateforme participative, court évènement...

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Les transports des élèves ;
- ⇒ 50 euros pour le matériel (à préciser avec le partenaire) ;
- ⇒ En fonction de la distance (+ de 25kms), une participation aux frais de déplacement depuis le lieu de résidence de l'intervenante peut être demandée. Elle est facturée par l'artiste à la coopérative scolaire de l'école.

L'ŒIL, LA MAIN, LE COEUR

Domaines artistiques et culturels

Arts visuels, arts plastiques

Partenaires, intervenants

Chapelle Saint Jacques centre d'art contemporain
Délégation Académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC)

Contacts

Valérie Simoulin

Conseillère Pédagogique Départementale arts plastiques

valerie.simoulin1@ac-toulouse.fr

Véronique Fauvet-Lamonerie

mediation.chapelle-st-jacques@orange.fr

Public cible

Cycles 1, 2 ou 3

Public

Projet proposé aux écoles de Saint-Gaudens et alentours proches

Dispositif proposé à 2 classes : 1 classe de cycle 1 et 1 classe de cycle 2 ou cycle 3

Période

Début novembre 2024 à juin 2025 (à déterminer en fonction de la programmation)

Pour en savoir plus...

<https://lachapelle-saint-jacques.com/>

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant, par projet.

● LE PROJET

Le dispositif « l'œil, la main, le cœur » propose aux élèves de vivre un cheminement artistique, de l'atelier à l'exposition. Il est ainsi immergé dans l'art contemporain par le regard, la pratique et l'expérience sensible et sensorielle.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Visite d'une exposition à la Chapelle Saint-Jacques dans le cadre de la programmation du centre d'art contemporain suivie d'un atelier de pratique afin de privilégier une approche sensible et de comprendre le questionnement de l'artiste dans le cadre de son exposition ;
- ⇒ Deux temps d'ateliers de pratique à l'école.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève découvre un lieu culturel sur son territoire? Il rencontre un professionnel de l'art et de la culture, découvre des installations, des volumes, des vidéos...Si cela est possible, l'élève visite et rencontre avec l'artiste sur le temps de montage de l'exposition.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève pratique lors d'ateliers en classe en écho de l'exposition découverte et des œuvres exposées.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève accède à l'art contemporain par la pratique artistique et s'approprie des connaissances théoriques.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Vernissage sur le lieu de l'école avec invitations aux parents et aux autres classes.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Les transports des élèves ;
- ⇒ 50 euros pour le matériel (à préciser avec le partenaire) ;
- ⇒ En fonction de la distance, une participation aux frais de déplacement depuis le lieu de résidence de l'intervenante peut être demandée. Elle est facturée par l'artiste à la coopérative scolaire de l'école.

VOLUME-PAPIER-CARTON

Domaines artistiques et culturels

Arts visuels, arts plastiques

Partenaires, intervenants

Françoise Maisongrande, artiste plasticienne
Délégation Académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC)

Contacts

Valérie Simoulin

Conseillère Pédagogique Départementale arts plastiques

valerie.simoulin1@ac-toulouse.fr

Françoise Maisongrande

f.maisongrande@free.fr

Public cible

Cycle 2 ou 3

Public

Projet proposé aux écoles du sud-ouest, sud, sud-est autour de VilleneuveTolosane dans un périmètre de 20 km max (hors Muret, Toulouse, Villeneuve Tolosane)

Dispositif proposé à 2 classes d'une même école

Période

À partir de début novembre 2024 jusqu'à juin 2025 (à déterminer avec l'artiste intervenant)

Pour en savoir plus...

<http://f.maisongrande.free.fr>

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant, par projet.

● LE PROJET

Le dispositif « Volume-papier-carton » a pour objectif de faire travailler les élèves sur la notion de volume, d'installation et d'éphémère en utilisant des matériaux simples de récupération : papier et carton. Il peut, ainsi, expérimenter gestes, assemblage, rapport d'échelle.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Récupération de papiers et cartons ;
- ⇒ Rencontre entre les élèves et l'artiste. Début de réflexion sur le volume. Partage de références artistiques. Premières manipulations de papiers. Travail individuel ;
- ⇒ Les élèves s'engagent dans un travail collectif, vers un ou des volumes à construire ensemble. Les élèves expérimentent les matériaux, les gestes et les assemblages possibles ;
- ⇒ Réalisations en petits groupes des volumes papier-carton. Finalisation et valorisation par un partage-exposition avec les autres élèves de l'école et les parents.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre une artiste et découvre sa démarche, ses créations et son propos. Le projet peut avoir des prolongations au Majorat, au Quai des Savoirs afin que l'élève puisse aller à la rencontre d'œuvres sur un lieu culturel en écho à la pratique qu'il a vécue en classe.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève expérimente des matériaux, des organisations, des dispositifs de présentation. Il manipule, assemble pour aller vers du volume de grande taille.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève enrichit ses connaissances et son imaginaire en lien avec la pratique vécue.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Restitution au sein de l'école qui permet de travailler la mise en valeur et les dispositifs de présentation.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Les transports des élèves ;
- ⇒ 50 euros pour le matériel (à préciser avec le partenaire) ;
- ⇒ En fonction de la distance (+ de 25 km), une participation aux frais de déplacement depuis le lieu de résidence de l'intervenante peut être demandée. Elle est facturée par l'artiste à la coopérative scolaire de l'école.

DÉCOUVERTE DES ARTS PREMIERS

Domaines artistiques et culturels

Arts visuels, arts plastiques

Partenaires, intervenants

Musée du bois-Revel
Délégation Académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC)

Pour la programmation 2024/2025: Martial Klein, collectionneur d'art africain

Contacts

Valérie Simoulin
Conseillère Pédagogique Départementale arts plastiques
valerie.simoulin1@ac-toulouse.fr

Bianca Michaux
Médiatrice culturelle
bianca.michaux@musedubois.com

Jonathan Beau
Directeur

Public cible

CE2 et cycle 3
Public

Dispositif proposé à 2 classes pour une intervention de 5 heures par classe

Période

Début novembre 2024 (à déterminer avec le musée du bois)

Pour en savoir plus...

<https://musedubois.com/>

Une subvention de 306€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant, par projet.

● LE PROJET

Le dispositif « Découverte des arts premiers » permet aux élèves de rencontrer des artistes contemporains qui travaillent en lien avec l'arbre, la nature ou l'artisanat d'art et les invite à réfléchir à leur place dans le monde. Une classe vient à la rencontre d'un collectionneur d'Art africain programmé à partir d'octobre 2024.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Visite de l'exposition pour découvrir un champ artistique assez méconnu et découvrir les différents types de représentations africaines et océaniques (sculpture, masques, repose-nuques, fauteuil de chef en perles...). Manipulation ;
- ⇒ Fabrication d'un masque en écho à la visite et aux objets découverts. Travail autour des masques cloutés, perles... ;
- ⇒ Atelier qui prend la forme de réalisation de masques africains.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève échange avec un collectionneur et un professionnel de l'art et de la culture.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève réalise des masques et découvre divers matériaux et diverses techniques.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève associe les pratiques vécues et les œuvres découvertes à d'autres œuvres.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Les productions des élèves sont exposées au cœur du musée. Puis, exposition et restitution au sein de l'école.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Les transports des élèves ;
- ⇒ 50 euros pour le matériel (à préciser avec le partenaire) ;
- ⇒ En fonction de la distance (+ de 25 km), une participation aux frais de déplacement depuis le lieu de résidence de l'intervenante peut être demandée. Elle est facturée par l'artiste à la coopérative scolaire de l'école.

STOP MOTION

Domaines artistiques et culturels

Cinéma, audiovisuel

Partenaires, intervenants

La cinémathèque de Toulouse
Délégation Académique à l'éducation Artistique
et Culturelle (DAAC)

Contacts

Valérie Simoulin

Conseillère Pédagogique Départementale arts plastiques
valerie.simoulin1@ac-toulouse.fr

Carine Peccoz

Professeur des écoles, chargée de mission à la Cinémathèque de Toulouse
carine.faure@ac-toulouse.fr

Guillaume Le Samedy

Chargé de l'action éducative à la Cinémathèque de Toulouse
guillaume.lesamedy@lacinemathequedetoulouse.com

Public cible

Cycle 3

Dispositif proposé à 3 classes

Période

De début novembre 2024 à juin 2025

Pour en savoir plus...

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant, par projet.

● LE PROJET

Le dispositif « Stop Motion » permet aux élèves de découvrir différentes techniques de cinéma d'animation. Les élèves réalisent un court métrage d'animation sur tablettes, depuis l'écriture du scénario jusqu'au montage.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Projection d'un programme de courts métrages en salle de cinéma ;
- ⇒ 4 ateliers de pratique en classe accompagnés par un médiateur ;

Certaines phases du projet doivent être prises en charge par l'enseignant entre les interventions (écriture du scénario, création des décors, recherche de sons). Le matériel de tournage reste à disposition au sein de l'école durant les 6 semaines du projet.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des œuvres cinématographiques dans un lieu dédié.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève met en œuvre un processus de création. Il pratique et met en œuvre différentes techniques. L'élève intègre sa réflexion dans un processus collectif.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève s'engage dans une culture cinématographique par la découverte de courts métrages et association avec d'autres films rencontrés.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Projection du court métrage au sein de l'école ou en salle selon les possibilités.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Le transport des élèves au cinéma.

LA RENATURATION ET LA FLEUR RETROUVÉE

Domaines artistiques et culturels

Culture scientifique, Développement durable
Gastronomie et arts du goût

Partenaires, intervenants

Association DIRE (Données Informations Relais sur l'Environnement)
Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle (DAAC)
Coordinatrice et stagiaires de l'association DIRE

Contacts

Cécile Duval-Ruez
Conseillère Pédagogique Départementale en sciences et EDD
cecile.duval@ac-toulouse.fr

Simone Grinfeld
Association Dire
dire.asso@free.fr

Public cible

Cycle 3
Public

Écoles privilégiées : écoles de Bellefontaine, La-fourquette et La Reynerie à Toulouse

Dispositif proposé à 2 classes

Période

Mars à juin 2025

Pour en savoir plus...

www.dire-environnement.org

Une subvention de 306€ est versée par la DAAC à l'association support (Dire) de l'intervenante, par projet.

● LE PROJET

Le dispositif « La renaturation et la fleur retrouvée » permet à l'élève de découvrir la biodiversité d'un espace à proximité de son école par une observation guidée. Les interactions entre les êtres vivants sont identifiées et leur importance mise en valeur. La sensibilisation aux impacts, négatifs et positifs, de l'Homme permet à l'élève de chercher des solutions et d'agir pour la préservation de la biodiversité qui l'entoure.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Fin mars** : découvrir un terrain en 3 ateliers. Observer les êtres vivants (végétaux, petites bêtes) et en garder trace (photos, dessin). Semer et planter sur une parcelle dédiée, des végétaux locaux pour « renaturer ». S'interroger et poser des questions ;
- ⇒ **En classe** : identifier les êtres vivants observés grâce à des outils spécifiques. Comprendre les interactions plantes/insectes et vérifier les hypothèses auprès de DIRE. Réaliser une production (conte sur le retour d'une ou plusieurs fleurs suite au semis, fiche inventaire dessinée) avec les éléments scientifiques fournis par DIRE ;
- ⇒ **Fin mai** : observer et analyser l'évolution du terrain en 3 ateliers. Comparer les croissances végétales des semis et friches. Observer les petites bêtes, leur diversité et leurs étapes de vie.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre une naturaliste (S. Grinfeld). Il est sensibilisé à l'importance de la diversité de la vie et sa beauté.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève pratique le dessin d'observation, la photo pour mieux observer. Il sème des graines et plantes des végétaux locaux, certains sur liste rouge et en prend soin. Il observe et débute un inventaire des insectes pollinisateurs.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève envisage la multiplicité des interactions entre êtres vivants et son importance. Il élabore des façons de communiquer des messages de respect de la nature. Il se rend compte qu'une renaturation est possible.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Échanges entre élèves, possibilité de rencontrer une journaliste ou un responsable de la ville pour relater leur expérience. Concevoir une exposition sur ce dispositif pour la présenter aux autres élèves et aux parents.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Transport éventuel des élèves.

PRONOMADES : PARCOURS ARTS DU CIRQUE

Domaines artistiques et culturels

Arts du cirque

Partenaires, intervenants

Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public-Pronomade(s) en Haute-Garonne
DAAC Toulouse
DRAC Occitanie
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Communautés de communes Gagire Garonne Salat

Contacts

Nadège Campan
Conseillère Pédagogique Départementale Éducation Physique et Sportive
cpdeps31-2@ac-toulouse.fr

Public cible

Cycles 1, 2 et 3
Public

4 projets au total : écoles d'Aspet, Encausse-les-Thermes, Ganties et Sengouagnet

Dispositif proposé à 1 classe par commune partenaire (en complément des financements accordés par le partenaire)

Période

Octobre 2024 à juin 2025

Pour en savoir plus...

<https://www.pronomades.org>

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant, par projet.

● LE PROJET

Le dispositif « Pronomades : parcours arts du cirque » permet aux élèves de découvrir la diversité des formes contemporaines du spectacle vivant : arts de la piste, arts de la rue, théâtre, musique, danse, multimédia. Les élèves s'acculturent à ce domaine tout au long du parcours en exerçant leur esprit critique grâce à la rencontre avec les œuvres et les artistes. Ils s'engagent dans une démarche de création personnelle dans un fonctionnement en classe entière.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre** : rencontre avec les artistes associés issus de compagnies professionnelles des arts du cirque. Travail préparatoire des élèves à la venue des artistes ;
- ⇒ Intervention des artistes (18 heures en moyenne). Les élèves assistent au spectacle vivant proposé par la compagnie, visitent les Thermes lieu de création et d'accueil en résidence de Pronomade(s) ;
- ⇒ Écriture du spectacle présenté par les élèves lors de la rencontre et de la restitution.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève assiste à un spectacle proposé, si possible, par la compagnie de cirque associée dans une structure culturelle de la région.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève pratique l'activité cirque avec l'enseignant en collaboration avec des artistes de la compagnie.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève se familiarise avec un vocabulaire spécifique du domaine des arts du cirque qui lui permet d'analyser des œuvres. Il visionne des extraits avec la médiation de l'artiste.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Présentation du résultat du travail lors d'une rencontre scolaire et une restitution devant les familles.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

Formation continue liée au projet

Accompagnement dans la rédaction et la mise en œuvre du projet par les conseillers pédagogiques (circonscription et département) et la codirectrice de Pronomade(s)/FIL « arts du cirque » annuelle.

RENCONTRE LA DANSE

Domaines artistiques et culturels

Danse

Partenaires, intervenants

Conservatoire à Rayonnement Régional Toulouse
Institut Supérieur Des Arts et du Design de Toulouse (isdaT)

Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle (DAAC)

Contacts

Nadège Campan

Conseillère Pédagogique Départementale Éducation Physique et Sportive
cpdeps31-2@ac-toulouse.fr

Public cible

Cycle 2 (CP, CE1)

Public

Dispositif proposé aux écoles des circonscriptions: HG1, HG2, HG3, HG4, HG5, HG6

Dispositif proposé à 10 classes

Priorité donnée aux classes engagées dans un cycle de danse ou dans le dispositif « Danse à l'école »

Période

Novembre 2024 à mars 2025

Pour en savoir plus...

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/politique-educative-31/eps/2023/09/04/rencontre-la-danse/>

● LE PROJET

« Rencontre la danse (parcours danse) » permet de sensibiliser les élèves à la danse contemporaine à travers un dispositif artistique et culturel spécifique à celui des Classes à Horaires Aménagés Danse du conservatoire de Toulouse. Les quatre rendez-vous proposés permettent aux élèves de s'acculturer à la discipline, de pratiquer la danse contemporaine et de découvrir des espaces de culture et de création artistique (studios de danse et auditorium de l'espace Saint-Pierre des Cuisines).

Attention ! Les circonscriptions ciblées pour ce projet tiennent compte de la nouvelle répartition des écoles pour la rentrée scolaire 2024-2025.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre:** visioconférence d'informations, planification des rendez-vous et transmission de ressources pédagogiques et didactiques ;
- ⇒ **Novembre :** 2h d'atelier de pratique et d'accompagnement pour les enseignants. Introduction à une culture chorégraphique à l'auditorium de Saint-Pierre des Cuisines réalisée par les étudiants de L'isdaT. Présentation « dansée » de l'histoire de la danse et du conservatoire régional de Toulouse (1h). Échanges avec les élèves ;
- ⇒ **Novembre, décembre, janvier :** temps d'atelier de pratique (1h) en danse et percussions corporelles ;
- ⇒ **Janvier, février :** temps d'observation et d'échanges des élèves des CHAD de l'école Lakanal ;
- ⇒ Spectacle des CHAD à l'auditorium Saint-Pierre des Cuisines.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève assiste à une représentation scolaire proposée par les élèves des classes à horaires aménagés du conservatoire. Il découvre des espaces culturels et artistiques.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève pratique lors d'une séance de sensibilisation à la danse contemporaine et échange avec les professeurs.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève se familiarise avec le lexique spécifique à la danse permettant, notamment, de comprendre son histoire et d'en avoir une analyse critique.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Déplacements des élèves à l'espace Saint-Pierre des Cuisines.

DANSE À L'ÉCOLE

Domaines artistiques et culturels

Danse

Partenaires, intervenants

13 villes partenaires : Aucamville, Beauzelle, Blagnac, Carbonne, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnax, Léguevin, Martres-Tolosane, Muret, Ramonville, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane

Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle (DAAC)

Contacts

Nadège Campan

Conseillère Pédagogique Départementale Éducation Physique et Sportive

cpdeps31-2@ac-toulouse.fr

Public cible

Cycles 1, 2 et 3

Public

Dispositif proposé aux écoles des communes partenaires

Dispositif proposé à 13 classes

Période

Octobre 2024 à juin 2025

Pour en savoir plus...

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/politique-educative-31/eps/2023/10/14/danse-a-lecole/>

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant, par projet.

● LE PROJET

« Danse à l'école parcours danse » permet aux élèves, accompagnés d'artistes professionnels, de s'engager dans une démarche de création tout au long de l'année scolaire dans le domaine de la danse. L'accueil dans les treize salles de spectacles des villes partenaires permet, en outre, à d'autres classes du département, de la petite section de maternelle à la classe de troisième de collège) de participer aux rencontres départementales en mai/juin 2025.

Le choix de lieux propices au déroulement doit permettre, aux élèves, de pratiquer l'activité dans des conditions optimales (écoles, salles de danse des villes partenaires, gymnases, salles des fêtes, studios de danse).

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre, novembre** : rencontre des équipes pédagogiques avec les artistes associés afin de définir le projet et de planifier les interventions ;
- ⇒ **Décembre** : réunion de jumelage des classes inscrites dans le dispositif avec des classes hors dispositif. Partage de ressources pédagogiques et didactiques afin d'accompagner les enseignants dans la démarche de création ;
- ⇒ **Janvier, avril** : 10 ateliers chorégraphiques avec la compagnie associée. Les élèves assistent à un spectacle ;
- ⇒ **Mai, juin** : rencontre départementale pendant un journée avec les classes jumelées (échanges chorégraphiques et passage sur scène). Restitution à l'attention des familles en soirée.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève assiste à un spectacle proposé par la compagnie, voire d'autres spectacles programmés par la ville partenaire.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève pratique l'activité danse avec l'enseignant en collaboration avec les artistes de la compagnie chorégraphique associée. Il présente le résultat de son travail sur scène lors des rencontres départementales et devant les familles.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève se familiarise avec le lexique spécifique à la danse permettant, notamment, l'analyse d'œuvres chorégraphiques (mobilisation de ses savoirs et expériences pour développer son esprit critique).

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Participation à une des rencontres départementales « Danse à l'école » et présentation devant les élèves. Participation à la restitution devant les familles.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Déplacements des élèves pour le spectacle vivant et pour la rencontre départementale.

BEAT BOX ET CHORALE URBAINE

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

Musicalimage

Délégation Académique à l'éducation Artistique
et Culturelle (DAAC)

Stéphane Anglio

Contacts

Conseillers pédagogiques Départementaux éducation musicale 31

Karine Manet-Robert

karine.robert2@ac-toulouse.fr

Éric Marilleau

eric.marilleau@ac-toulouse.fr

Sabine Morié

sabine.morie@ac-toulouse.fr

Public cible

Du cycle 1 au cycle 3

Public

**Dispositif proposé aux écoles des circonscriptions:
HG12, HG13 et HG15**

Dispositif proposé à 2 classes de 2 écoles différentes

Période

Octobre 2024 à mai 2025

Pour en savoir plus...

<https://comings.wixsite.com/animations/beatbox>

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant, par projet.

● LE PROJET

Le dispositif « Beat box et chorale urbaine » engage l'élève, accompagné d'un artiste professionnel, dans une démarche de création musicale et audiovisuelle tout au long de l'année scolaire dans le domaine du chant et du « human beat box ». Au-delà des repères culturels, l'élève acquiert une technique vocale et expérimente les exigences de la création musicale et de l'enregistrement d'une production.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre** : rencontre en classe entre l'artiste et les élèves. Dé finition du projet avec l'enseignant (objectifs pédagogiques et calendrier) ;
- ⇒ **Novembre-décembre** : pistes d'écoute à distance (Bobby Mac Ferryn, Pow wow, MB14, Berywam...), choix thématiques, aspects techniques, présentation et mise à disposition d'outils à distance (Musique Assistée par Ordinateur) ;
- ⇒ **Janvier-mai** : ateliers en classe avec l'artiste : découvertes, explorations sonores, création, enregistrements audio et vidéo.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève découvre un artiste, une culture, des outils et techniques de production musicale (Loop station, mixage, effets d'égalisation...).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève explore sa voix, joue avec elle, expérimente les paramètres du son (intensité, hauteur, timbre, durée). Il écrit le texte d'une chanson et produit le clip vidéo illustrant le projet.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève s'approprie et respecte les règles et exigences d'une production musicale collective. Il apprend à reproduire vocalement des sons d'instruments de musique et à composer une œuvre de style chorale urbaine (mélodie, rythmique).

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Création et mixage d'une chanson intégralement produite vocalement (chant et musique). Production d'un clip vidéo.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ En fonction de la distance, une participation aux frais de déplacement depuis le lieu de résidence de l'intervenant (Roquefort sur Garonne) peut être demandée. Elle est facturée par l'association de l'artiste à la coopérative scolaire de l'école.

CANTA GAFET

Domaines artistiques et culturels

Musique
Occitan

Partenaires, intervenants

Association Bouilleurs de sons
Municipalités
Délégation Académique à l'éducation Artistique
et Culturelle (DAAC)
Pierre Rouch

Contacts

Éric Marilleau
Conseiller Pédagogique Départemental éducation
musicale
eric.marilleau@ac-toulouse.fr

Mathilde Barbe
Conseillère pédagogique Départementale langues
et culture régionales
cpd_occitan31@ac-toulouse.fr

Vincent Rouchi
Conseiller Pédagogique Départemental langues et
culture régionales
cpd_occitan31@ac-toulouse.fr

! Contacter les CPEM et CPLCR avant toute inscription !

Public cible

Cycle 3
Public

Priorité aux classes n'ayant jamais participé

Dispositif proposé à 2 classes de CM2 (ou comprenant des CM2) et 2 classes de 6ème d'un même secteur proposant l'option occitan

Période

Octobre 2024 à mai 2025

Pour en savoir plus...

Cartographie des collèges proposant l'option occitan
https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/enseignement-occitan_612800#9/43.2022/1.2332
<https://www.bouilleurdesons.fr/pierre-rouch/musique/>

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant.

● LE PROJET

Le dispositif pluridisciplinaire et inter-dégrés « canta gafet » permet aux élèves de deux classes de cycle 3 (comprenant des CM2) et deux classes de sixième d'un même secteur de se rencontrer sur un lieu de concert afin de restituer un même répertoire de chants en occitan.

Les enseignants engagés dans ce dispositif dirigent alternativement les chants accompagnés de musiciens, lors d'un concert de restitution.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre** : réunion d'information par les conseillers pédagogiques des domaines concernés par le dispositif : distribution du matériel, partitions et MP3 ;
- ⇒ **Janvier** : co-interventions (CPEM/CPLCR/enseignants) dans les classes lors de séances de chant choral ;
- ⇒ **Mars** : 1ère répétition commune en présence des musiciens ;
- ⇒ **Mai** : 2ème répétition générale et concert devant un public de parents.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève fréquente un lieu de spectacle vivant (salle de concert). Il rencontre des musiciens, des accompagnateurs. Il se constitue un répertoire de chants traditionnels et de compositeurs contemporains.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève développe des compétences vocales et transversales (posture du chanteur, écoute, interprétation...). Il développe des compétences culturelles et linguistiques.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève utilise un vocabulaire spécifique à l'éducation musicale (particulièrement au chant) et à la langue et la culture occitanes.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Répétition et concert sur le site choisi.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Déplacements des élèves sur les lieux de répétition et de concert.
- ⇒ **ATTENTION ! Pour les classes de sixième, la part collective du pass Culture doit être engagée.**

CRÉATION DE CHANSONS

Domaines artistiques et culturels

Musique
Univers du livre, de la lecture et des écritures

Partenaires, intervenants

Association La souris sur l'gâteau
Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC)
Vincent Guigue

Contacts

Conseillers Pédagogiques Départementaux éducation musicale 31

Karine Manet-Robert
karine.robert2@ac-toulouse.fr

Éric Marilleau
eric.marilleau@ac-toulouse.fr

Sabine Morié
sabine.morie@ac-toulouse.fr

Public cible

De la Grande Section au cycle 2 (CE2)
Public

**Dispositif proposé aux écoles des circonscriptions:
HG11, HG12 et HG15**

Dispositif proposé à 1 classe de la GS au CE2

Période

Octobre 2024 à mai 2025

Pour en savoir plus...

www.vincentguigue.com

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant.

● LE PROJET

Le dispositif « Création de chansons » engage l'élève dans l'écriture d'une chanson, paroles et musique, en collaboration avec un artiste auteur compositeur interprète.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre** : rencontre et prise de contact avec l'enseignant, découverte de l'univers de l'artiste et de la chanson en général, choix de la thématique de la chanson en lien avec un projet de classe ;
- ⇒ **Novembre-décembre** : recherche des idées de la structure de la chanson en classe entière ;
- ⇒ **Janvier-février** : écriture des couplets en petits groupes et refrain en classe entière ;
- ⇒ **Mars-avril** : mise en musique (scansion et travail rythmique) en classe entière. Enregistrement des propositions ;
- ⇒ **Mai** : apprentissage du chant et interprétation ;
- ⇒ **Juin** : restitution devant un public.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre un artiste qui présente son métier de chanteur. Il écoute un répertoire associé (vidéos, clips, discographie).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève met en œuvre la démarche de création avec plusieurs allers-retours entre perception et production. Il recherche et écrit avec ses pairs des textes. Il explore les sons (produit, écoute, trie, choisit, organise). Il met en voix et interprète (chant et musique).

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances dans le domaine de la langue orale et écrite et de l'éducation musicale. Il développe sa sensibilité personnelle au service d'un projet collectif.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Concert de restitution prévu devant les classes de l'école et les parents d'élèves. Captation audio et vidéo.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ En fonction de la distance, une participation aux frais de déplacement depuis le lieu de résidence de l'intervenant (Rieumes) peut être demandée. Elle est facturée par l'association de l'artiste à la coopérative scolaire de l'école.

ET SI ON CRÉAIT NOTRE CHANSON ?

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

Khânopé

Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC)

Marie Sigal

Contacts

Conseillers Pédagogiques Départementaux éducation musicale 31

Karine Manet-Robert

karine.robert2@ac-toulouse.fr

Éric Marilleau

eric.marilleau@ac-toulouse.fr

Sabine Morié

sabine.morie@ac-toulouse.fr

Public cible

Cycle 3

Public

Dispositif proposé aux écoles des secteurs de :

Balma, Mons, Montrabé, Saint Jean, l'Union, Rouffiac, Saint-Orens, Quint-fonsegrives

Dispositif proposé à 1 classe de cycle 3

Période

Période 4 et période 5

Pour en savoir plus...

www.mariesigal.com

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant.

● LE PROJET

« Et si on créait notre chanson ? » permet de sensibiliser les élèves au dialogue entre musique et écriture, création individuelle et collective, autour d'une thématique porteuse qui fera sens pour eux.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Rencontre avec l'artiste. Découverte d'un répertoire vocal proposé par l'artiste. Premiers pas vers l'écriture et la mise en voix ;
- ⇒ Approfondissement des écrits. Chauffe corporelle et initiation au Soundpainting. Mise en voix et en corps des textes. Recherche d'une mélodie. Mise en espace et en scène des musiques composées et des textes écrits ;
- ⇒ Répétition/filage et restitution collective.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre une musicienne-auteure-compositrice-interprète et son répertoire.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève met en œuvre un processus de création, utilise des techniques d'expression artistique adaptées à un production (travail d'écriture des paroles du chant, mise en voix, en musique et en espace).

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève exprime une émotion, construit son jugement, confronte sa perception avec celle des autres élèves, utilise un lexique adapté.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Concert de restitution prévu devant les classes de l'école et/ou les parents d'élèves.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ En fonction de la distance, une participation aux frais de déplacement depuis le lieu de résidence de l'intervenant (Toulouse Guilheméry) peut être demandée. Elle est facturée par l'association de l'artiste à la coopérative scolaire de l'école.

FESTIVAL DES ÉCOLES QUI CHANTENT

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

Jeunesses musicales de France 31 (JMFrance31)
Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC)

Pianistes accompagnateurs : Xavier Camarasa ou
Thierry Ollé

Musiciens du conservatoire de Saint-Gaudens

Contacts

Conseillers Pédagogiques Départementaux éducation musicale 31

Karine Manet-Robert

karine.robert2@ac-toulouse.fr

Éric Marilleau

eric.marilleau@ac-toulouse.fr

Sabine Morié

sabine.morie@ac-toulouse.fr

Public cible

Cycles 2 et 3 (entre 65 et 70 classes du 31)
Public

Dispositif proposé à 2 classes maximum/école (2 classes de cycle 2 ou cycle 3 ou 1 classe de cycle 2 et 1 classe de cycle 3)

Période

Octobre 2024 à juin 2025

Pour en savoir plus...

<https://edu1.ac-toulouse.fr/politique-educative-31/arts-et-cultures/ecoles-qui-chantent/>

● LE PROJET

Le dispositif « Festival des Écoles qui Chantent » permet à trois ou quatre classes ayant travaillé une même répertoire de se rencontrer sur un lieu de concert. Les enseignants engagés dans le dispositif dirigent alternativement les chants, accompagnés par un ou plusieurs musiciens, lors des concerts.

Lieu des concerts :

Auterive, Castanet, Cazères, Colomiers, Ramonville-Saint-Agne, Saint-Gaudens, Toulouse et Villeneuve-Tolosane.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre** : réunion d'information par les CPEM : distribution du matériel, partitions et MP3 ;
- ⇒ **Novembre-décembre** : ateliers de pratique proposés par les CPEM et destinés aux enseignants (technique d'apprentissage et direction de chœur) ;
- ⇒ **Janvier-février** : visite des CPEM dans les classes en co-interventions avec les enseignants ;
- ⇒ **Mars-avril** : répétition commune en présence d'un ou plusieurs musiciens.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève chante sur scène dans un lieu dédié au spectacle vivant accompagné de musiciens professionnels. Il découvre un répertoire de chants de compositeurs contemporains.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève pratique le chant choral avec l'enseignant, développe des compétences vocales et transversales (posture du chanteur, écoute...).

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève apprend et utilise un vocabulaire spécifique à l'éducation musicale et particulièrement au chant.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Répétitions et concerts sur chaque site devant un public de parents en mai ou juin.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Deux déplacements des élèves en bus sont à prendre en charge par l'école pour les répétitions.

SONORISATION D'ALBUM : de l'exploration à la création sonore

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

Alfred Production
Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC)
Camille Falgoux

Contacts

Conseillers Pédagogiques Départementaux éducation musicale 31

Karine Manet-Robert
karine.robert2@ac-toulouse.fr

Éric Marilleau
eric.marilleau@ac-toulouse.fr

Sabine Morié
sabine.morie@ac-toulouse.fr

Public cible

Du cycle 1 au cycle 3
Public

Dispositif proposé aux écoles des circonscriptions: HG7 et HG19

Dispositif proposé à 2 classes d'une même école, ou 1 classe de GS et 1 classe de CP (liaison)

Période

Octobre 2024 à mai 2025

Pour en savoir plus...

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant, par projet.

● LE PROJET

Le dispositif « Sonorisation d'album : de l'exploration à la création sonore » engage l'élève dans la recherche et création de séquences sonores à partir d'objets, de petits instruments à percussion, de la voix pour sonoriser un album. Cet album est choisi avec l'enseignant en lien avec le projet de classe. Une liste peut être proposée par l'intervenante.

Attention ! Les circonscriptions ciblées pour ce projet tiennent compte de la nouvelle répartition des écoles pour la rentrée scolaire 2024-2025.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre** : rencontre avec l'enseignant. En fonction de l'album choisi, découpage et choix des thématiques de travail par l'intervenante ;
- ⇒ **Période à définir** : découverte de l'album suivant le cycle avec l'enseignant ou l'intervenante ;
- ⇒ Ateliers de pratique : recherches sonores, constitution d'un répertoire de sons, enrichissement de la matière sonore après l'exploration, organisation et enregistrements des productions. Apprentissage et interprétation d'un chant. Enregistrement du texte ;
- ⇒ Montage (audio et photos) du diaporama par l'intervenante.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre une musicienne improvisatrice, saxophoniste et son univers musical. Il découvre le répertoire associé : musique contemporaine (concrète, ...).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève apprend à explorer et à affiner ses gestes pour préciser les productions sonores en utilisant différents matériaux : objets sonores du quotidien, petites percussions ainsi que sa voix.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève apprend un vocabulaire musical spécifique en lien avec les paramètres du son (intensité, hauteur...), les gestes producteurs (gratter, frapper, frotter...) et l'organisation (solo/tutti par exemple).

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

A la fin du projet, l'album est mis en forme de diaporama avec l'illustration sonore des élèves.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ En fonction de la distance, une participation aux frais de déplacement depuis le lieu de résidence de l'intervenante (Toulouse) peut être demandée. Elle est facturée par l'association de l'artiste à la coopérative scolaire de l'école.

MON MUSÉE HAUT EN COULEURS

Domaines artistiques et culturels

Patrimoine
Arts visuels, arts plastiques

Partenaires, intervenants

Musée des Arts et Figures des Pyrénées Centrales
Délégation Académique à l'éducation Artistique
et Culturelle (DAAC)

Contacts

Valérie Simoulin
Conseillère Pédagogique Départementale arts
plastiques
valerie.simoulin1@ac-toulouse.fr

Musée Arts&Figures des Pyrénées Centrales
e.lopez@stgo.fr

Public cible

Cycle 2 ou cycle 3
Public

Dispositif proposé à 1 classe de Saint-Gaudens

Période

À partir de début novembre jusqu'à juin 2025 (à
déterminer avec le partenaire)

Pour en savoir plus...

89.websself.net/galeriefrednoiret

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC
à l'artiste intervenant.

● LE PROJET

L'élève découvre, par ce dispositif, les collections du Musée avec le patrimoine et l'histoire de la ville pour travailler autour de l'identité visuelle d'une plaque de rue traditionnelle.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ L'élève découvre le Musée Arts&Figures des Pyrénées centrales par les élèves : bâtiment (ancienne mairie), patrimoine (cloche, emblème de Saint-Gaudens), collections ;
- ⇒ Sur la base de la connaissance des collections un travail de réappropriation, l'élève commence un travail avec l'artiste sculpteur. Ce dernier se rend dans la classe et accueille les élèves au Musée. La médiatrice culturelle du musée est intégrée dans le projet pour en imaginer une restitution avec les équipes pédagogiques, l'artiste et le Musée.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre les professionnels du Musée (chargée des collections, médiatrice, accueil), le sculpteur. Il découvre des lieux : Archives Départementales (à préciser en fonction du déroulé exact du projet).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève pratique le modelage en argile, la peinture, le dessin (à préciser en fonction du projet).

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève découvre la toponymie des lieux en tant que reflet de l'histoire de la ville. Il comprend ce qu'est la céramique et son application décorative, utilitaire et industrielle. L'élève s'oriente, développe la connaissance des formes et la propriété du matériaux en manipulant l'argile.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

À l'intérieur et/ou sur les bâtiments (le lieu et modalités sont à préciser).
Conception d'une visite de la ville à travers le travail des élèves.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Les transports des élèves ;
- ⇒ 50 euros pour le matériel (à préciser avec le partenaire) ;
- ⇒ En fonction de la distance (+ de 25 km), une participation aux frais de déplacement depuis le lieu de résidence de l'intervenante peut être demandée. Elle est facturée par l'artiste à la coopérative scolaire de l'école.

VIVRE ENSEMBLE AVEC LES OBJETS, LES ARCHITECTURES ET LES PAYSAGES

Domaines artistiques et culturels

Patrimoine, Architecture, Design
Développement durable

Partenaires, intervenants

Association Vitamine D
Délégation Académique à l'éducation Artistique
et Culturelle (DAAC)
Pascale Baousson, auteur-architecte-designer
Lucile Mousson-Bourroullec, auteur-designer-
scénographe

Contacts

Valérie Simoulin
Conseillère Pédagogique Départementale arts
plastiques
valerie.simoulin1@ac-toulouse.fr

Association Vitamine D
vitamined31@orange.fr

Public cible

Cycle 2 ou cycle 3
Public

**Dispositif proposé aux écoles des circonscriptions:
HG7, HG10, HG14, HG16, HG17, HG18**

Dispositif proposé à 2 classes d'une même école

Période

De début novembre 2024 à juin 2025 (à déterminer avec le partenaire)

Pour en savoir plus...

<https://www.calameo.com/accounts/2953408>
<https://www.inventezdemain.com>

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant, par projet.

● LE PROJET

Le dispositif « Vivre ensemble avec les objets, les architectures et les paysages » propose aux élèves des ateliers de création pour découvrir les domaines de l'architecture, le design et du paysage. Questionner le vivre ensemble (ce qui est privé/public, à nous et à nous tous), sensibiliser au développement durable et à l'empreinte écologique, voilà ce que propose ce dispositif.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Explorer « Les yeux des maisons » : jeu de cartes d'architecture, de paysage d'ici et d'ailleurs pour questionner le rôle de la lumière ;
- ⇒ Créer et fabriquer : design et architecture en rapport avec le matériau lumière. Dessiner la lumière avec les ombres projetées à l'aide de tablettes en découpes numériques/ jeu collectif et productions individuelles sur le sommeil comme source d'énergie renouvelable ;
- ⇒ Partager : création d'une scénographie immersive pour réfléchir et inventer un espace de partage autour du matériau lumière.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des auteurs, professionnels de l'architecture, du design et du paysage.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève participe à des ateliers conçus par un équipe pluridisciplinaire. Dessins, photos, sculpture, moulage, maquette-architecture, design de l'urbanisme et du paysage.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève découvre les disciplines de l'architecture, du design, de l'urbanisme et du paysage-transition écologique. Regard sur différentes architectures remarquables.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Une exposition des productions des élèves sous la forme d'une scénographie au sein de l'école. Invitation des parents.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ Les transports des élèves ;
- ⇒ 50 euros pour le matériel (à préciser avec le partenaire) ;
- ⇒ En fonction de la distance (+ de 25 km), une participation aux frais de déplacement depuis le lieu de résidence de l'intervenante peut être demandée. Elle est facturée par l'artiste à la coopérative scolaire de l'école.

PIÈCES À LIRE, PIÈCES À ENTENDRE

Domaines artistiques et culturels

Théâtre

Partenaires, intervenants

Théâtrede la Cité
Délégation Académique à l'éducation Artistique
et Culturelle (DAAC)
Intervenants artistiques proposés par le Théâtre-
de la Cité

Contacts

Isabelle Turlan
i.turlan@theatre-cite.com
06 72 23 24 41

Émilie Pradère
e.pradere@theatre-cite.com
06 81 57 89 61

**! À contacter avant dépôt de la candidature dans
ADAGE !**

Public cible

CM2 ou CM1/CM2
Public

6 classes

Période

Année scolaire

Pour en savoir plus...

<https://theatre-cite.com/avec-vous/actions/pièces-a-lire-pièces-a-entendre/>

Une subvention de 612€ est versée par la DAAC à l'association support de l'artiste intervenant, par projet.

● LE PROJET

Le dispositif « Pièces à lire, pièces à entendre » propose aux élèves l'exploration d'écritures théâtrales, écritures en cours ou textes de la programmation de la saison, préalablement choisis par le Théâtrede la Cité. Accompagnés par les enseignants et par des comédiens, dans les classes et au Théâtrede la Cité, les élèves partagent l'expérience de la lecture à voix haute de ces pièces écrites pour être oralisées, s'expriment et échangent sur leurs interprétations, leurs compréhensions et leurs perceptions sensibles de ces textes.

REMARQUES:

Réunions régulières (hors temps scolaire) des enseignants et personnels du service éducatif du Théâtrede la Cité pour le suivi de la mise en œuvre du projet et la mutualisation des pratiques de classe qu'implique ce dispositif. Pour les enseignants, stage de deux jours (2 samedis) avec un artiste (à confirmer).

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Entre octobre et avril** : lecture de 5 textes identiques à toutes les classes engagées. Circulation de valises lecture en complément;
- ⇒ Venue à 2 spectacles de la saison jeune public du Théâtrede la Cité, rencontre avec les équipes artistiques et visite des coulisses;
- ⇒ **Décembre, mars, mai et juin** : intervention des comédiens et/ou metteurs en scène dans les classes et/ou au Théâtrede la Cité;
- ⇒ Échanges entre classes au cours du projet et séances de travail partagées au Théâtrede la Cité à mi-parcours (objets de liaison école-collège autant que possible);
- ⇒ Journée de rassemblement en fin de parcours : les jeunes lecteurs se réunissent au Théâtrede la Cité pour se donner à entendre des lectures, des textes découverts et partager leurs réactions ou interventions sur ces écritures à travers des « traces visuelles et sonores » réalisées.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des artistes (auteurs, metteurs en scène, comédiens). Il rencontre des œuvres (textes littéraires, spectacles vivants). L'élève fréquente un lieu culturel, le Théâtrede la Cité et les professionnels qui y travaillent.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève lit à voix haute des textes de théâtre jeune public contemporains.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances sur le genre dramatique, sous différentes formes, sur les textes, les spectacles, les artistes et les lieux de culture, sur la lecture, la mise en voix et les échanges oraux.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Rencontres lectures à voix haute au Théâtrede la Cité (journée de rassemblement en fin de parcours).

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉCOLE

- ⇒ 5 déplacements des élèves au Théâtrede la Cité à Toulouse
- ⇒ Billetterie pour 2 spectacles

Document réalisé par la Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle
académie de Toulouse et les conseillers pédagogiques départementaux sous la direc-
tion de Sylvie Estivals-IEN mission Ars et culture 31